

« laquelle sera mort un muscadin lyonnais, qui n'a qu'un seul regret, celui de n'avoir pu recevoir les consolations d'un prêtre catholique (1). »

Etais-ce regret de la vie (il avait 24 ans !) ou préoccupation de cacher jusqu'au bout l'influence royaliste, Cudel de Montcolon essaye de tromper ses juges sur son identité. Le président proteste et produit ses témoins. « Au même moment, poussé par un mouvement spontané et que la force irrésistible de la vérité peut seule faire naître, le prévenu se lève », désavoue ses premières réponses, et, d'une main ferme, signe en bas de son interrogatoire :

*Cudel de Montcolon
gentilhomme et
officier français fidèle
et loyal et au service*

Condamné à mort, Cudel marcha jusqu'aux Terreaux avec un courage extraordinaire (2). La populace entourait

(1) BALLEYDIER, II, 216.

(2) *Ibid.*, II, 215 (*Arch. mun.*, Com. mil., inter., p. 81, et le vol. des jug., p. 51). Il sera conduit sur la place des Terreaux, portant cet écriveau devant et derrière : « Cudel de Montcolon, traître, conspirateur contre la liberté des Français. » Le jugement sera publié et affiché à 200 exemplaires. Ce récit de l'exécution, reproduit par tous nos historiens lyonnais, ne concorde pas avec les états de services conservés aux archives de la guerre. D'après ces derniers, en effet, Cudel aurait fait